

## « WOODY WOOD »

---

### Vallon des Dervallières - NANTES (44) Opération de 47 logements collectifs

# NOTICE DESCRIPTIVE LOGEMENTS COLLECTIFS

Conforme à la notice type publiée en annexe à l'arrêté du 10 mai 1968 suivant les prescriptions du 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article du décret N° 67.1166 du 22.12.1967 portant l'application de la loi n° 03.11.1967 modifié.

Les ouvrages seront réalisés selon les dispositions du permis de construire et des plans d'exécution. Néanmoins, des réajustements résultant d'impératifs techniques et esthétiques sont susceptibles d'intervenir quant aux indications portées sur les plans et aux marques des équipements prévus.

Le Maître d'Ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit d'effectuer les rectifications nécessaires, sous réserve de n'affecter d'aucune façon la qualité générale de l'immeuble.

<p><b>Maître d'Ouvrage</b> : La Maison Familiale de Loire Atlantique Allée Jean RAULO BP 90069 44 814 SAINT-HERBLAIN</p>
--

**L'opération Woody Wood de 47 logements située sur la commune de Nantes sera conforme à la réglementation thermique RT 2012.**

Définition pour les bâtiments d'habitations : Il s'agit de la consommation d'énergie primaire du bâtiment pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage des locaux.

## 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

### 1.1 - INFRASTRUCTURES

#### 1.1.1. - Fouilles

Réalisées en trous et rigoles pour fondations, après mise à niveau de la plateforme.

#### 1.1.2. - Fondations

Fondations en béton armé selon calcul de l'ingénieur structure, sur la base du rapport d'étude géotechnique.

### 1.2 - MURS ET OSSATURE

#### 1.2.1. - Murs du sous-sol

Ossature par murs porteurs et piliers en béton armé.

#### 1.2.2. - Murs de façades

Ossature bois isolées finition bardage bois et bardage métallique blanc suivant plans de façades.

#### 1.2.3. - Murs pignons

Identiques aux murs de façade.

#### 1.2.4. - Murs mitoyens

Entre chaque appartement d'un même niveau, séparation par un mur en béton banché ou par une cloison type «SAD» (cloison composée d'un isolant entre plaques de plâtre et ossature métallique), conforme à la réglementation acoustique.

#### 1.2.5. - Murs extérieurs divers

Acrotères en béton armé revêtement dito façades.

#### 1.2.6. - Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Poteaux et poutres en béton armé, murs en béton armé ou maçonnerie de parpaings.

#### 1.2.7. - Murs ou cloisons séparatifs

A l'intérieur des logements : voir article 1.4

Entre locaux privatifs et parties communes : voile de béton armé ou maçonnerie de parpaing, recevant éventuellement un doublage constitué d'un isolant et d'une plaque de plâtre ou séparation en cloison type « SAD » (voir art 1.2.4). Épaisseurs calculées en conformité des réglementations thermiques et acoustiques.

### 1.3. - PLANCHERS

#### 1.3.1. - Plancher sur étage courant

Planchers en dalle pleine de béton armé avec finition apte à recevoir les revêtements de sols.  
En plancher bas du rez-de-chaussée, dalle dito avec isolation thermique.

#### 1.3.2. - Planchers sous terrasse

Dalle pleine de béton recevant en surface l'isolation thermique et l'étanchéité prévues à l'article 1.8.1.

#### 1.3.3. - Planchers des balcons

Plancher en lames de bois.

#### 1.3.4. - Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Planchers en dalle pleine de béton armé avec finition apte à recevoir les revêtements de sols, plus éventuellement un isolant thermique en sous-face.

#### 1.3.5. - Planchers sur locaux collectifs non chauffés ou ouverts

Planchers en dalle pleine de béton armé support d'une chape flottante isolée.

### 1.4. - CLOISONS DE DISTRIBUTION

#### **1.4.1. - Entre pièces principales**

Entre les différentes pièces d'un même appartement : par cloison sèche type Placostil de 70 mm d'épaisseur, ou mur béton armé ou mur maçonné.

#### **1.4.2. - Entre pièces principales et pièces de services**

Dito 1.4.1

Cloisons démontables, suivant plan, en aggloméré mélaminé (entre WC et SdB).

### **1.5. - ESCALIERS**

#### **1.5.1. - Escaliers**

1.5.1.1. - Escaliers communs : Escalier béton armé dans les parties communes.

1.5.1.2. - Escaliers des appartements : escalier bois.

#### **1.5.2. - Escaliers de secours**

Sans objet.

### **1.6. - CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION**

#### **1.6.1. - Conduits de fumée des locaux de l'immeuble**

Sans objet.

#### **1.6.2. - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble**

Évacuation de l'air vicié par ventilation mécanique contrôlée dans les pièces de service, par l'intermédiaire de conduits métalliques verticaux disposés dans les gaines techniques des logements.

Suivant dispositions des pièces, les raccordements éventuels entre les conduits verticaux et les bouches d'extraction sont assurés par des conduits horizontaux habillés par des soffites ou des faux plafonds.

#### **1.6.3. - Conduits d'air frais**

Entrées d'air neuf dans les menuiseries en façade.

#### **1.6.4. - Conduits de fumée de chaufferie**

Sans objet.

#### **1.6.5. - Ventilation Haute de chaufferie**

Sans objet.

### **1.7. - CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

#### **1.7.1. - Chutes d'eaux pluviales**

Évacuation des terrasses inaccessibles et accessibles en étage descentes en métal laqué.

#### **1.7.2. - Chutes d'eaux usées**

Chutes en PVC disposées dans les gaines techniques intérieures des logements, jusqu'aux réseaux horizontaux.

Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafond de certaines pièces avec encoffrement dans des soffites ou des faux plafonds en plaque de plâtre.

#### **1.7.3. - Canalisations en sous-sol**

1.7.3.1. - Canalisations en élévation

Réseau en PVC, sous la dalle du rez-de-chaussée, reprenant les descentes verticales.

1.7.3.2. - Canalisations enterrées

Réseau en PVC enterré, reprenant les siphons de sol du parking.

#### **1.7.4. - Branchement à l'égout**

Raccordement au réseau public conforme aux spécifications de Nantes Métropole.

## **1.8. - TOITURE**

### **1.8.1. - Charpente couverture accessoires**

- Charpente bois traditionnelle, pannes et chevrons ou lamellé-collé suivant études, avec traitement insecticide et fongicide.
- Couverture réalisée en bac acier.
- La toiture recevra une isolation thermique en laine de verre ou de roche, soufflée ou déroulée. Plaque de plâtre en plafond du dernier niveau habitable.

### **1.8.2. - Étanchéité et accessoires**

#### **1.8.2.1. - Terrasse non accessible**

Étanchéité réalisée par revêtement bitume élastomère ou équivalent, auto-protégée.

#### **1.8.2.2. - Terrasses accessibles des appartements**

Étanchéité réalisée par revêtement bitume élastomère ou équivalent, avec éventuellement un isolant thermique et protection par dalles sur plots en béton.

### **1.8.3. - Souches de cheminées, ventilation et conduits divers**

Sorties de toiture pour ventilation.

## **2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1. - SOLS ET PLINTHES**

#### **2.1.1. - Sols et plinthes des pièces principales**

##### **2.1.1.1. - Chambres**

Pose d'un revêtement PVC en lès de type TX LIVING de TARKETT ou similaire. Plinthes en bois peint.

##### **2.1.1.2. - Séjours**

Pose d'un revêtement PVC en lès de type TX LIVING de TARKETT ou similaire. Plinthes en bois peint.

#### **2.1.2. - Sols et plinthes des pièces de service**

##### **2.1.2.1. - Cuisine, cellier intérieur**

Dito 2.1.1.2

##### **2.1.2.2. - Salle de bains**

Dito 2.1.1.2

#### **2.1.3. - Sols et plinthes des entrées et dégagements**

Dito 2.1.1.2

#### **2.1.4. - Sols des balcons, loggias, terrasses et celliers extérieurs**

Planchers lames de bois pour les parties balcons, dalles sur plots béton pour les parties terrasses.

### **2.2. - REVETEMENTS MURAUX** (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)

#### **2.2.1. - Revêtements muraux des pièces de service**

##### **2.2.1.1. - Salles de bains - salles d'eau**

Revêtement mural en faïence jusqu'au plafond, avec un rang de carreau de couleur, sur les côtés du receveur de douche (2 ou 3 côtés périmétriques selon plans).

##### **2.2.1.2. - Cuisine**

Faïence 20 x 20 blanche, 3 rangs au-dessus de l'évier.

#### **2.2.2. - Revêtements muraux dans autres pièces**

Sans objet.

## **2.3. - PLAFONDS** (sauf peintures et tentures)

### **2.3.1. - Plafonds des pièces intérieures**

Sous face des planchers béton, ragrésés, avec enduits de surfacage. Localement, suivant les dispositions techniques, faux plafonds ou caissons suspendus en plaque de plâtre.

### **2.3.2. - Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Sans objet.

### **2.3.3. - Plafonds des loggias**

Sans objet.

### **2.3.4. - Sous face des balcons**

Sous face des planchers en lames bois apparentes.

## **2.4. - MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1. - Menuiseries extérieures des pièces principales**

Les fenêtres, portes-fenêtres seront en PVC, de couleur blanche ou habillé d'aluminium laqué gris, avec une étanchéité à l'air, à l'eau et au vent, conforme à la réglementation en vigueur.  
Les châssis seront en PVC soit coulissant soit ouvrant à la française (suivant plan).

### **2.4.2. - Menuiseries extérieures des pièces de service**

Sans objet.

## **2.5. - FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS,**

### **2.5.1. - Pièces principales**

Au rez de chaussée, vitrage retardateur d'effraction sur jardin et persiennes pliables (suivant plan) .

#### **Chambres**

Volets métallique suivant façades à fermeture rabattable ou coulissant.  
Les volets seront à manœuvre manuels.

### **2.5.2. - Pièces de service**

Néant.

## **2.6. - MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1. - Huisseries et bâtis**

Cadre bois ou métallique à recouvrement.

### **2.6.2. - Portes intérieures**

Portes isoplanes.  
Poignée en alu brossé.

### **2.6.3. - Impostes en menuiserie**

Sans objet.

### **2.6.4. - Portes palières**

Portes palières de type isophonique, posées sur huisseries bois ou métallique, incorporée dans mur béton ou cloison type « SAD ». Système anti-dégondage.  
Fermeture avec serrure de sûreté.  
Portes équipées d'un joint isophonique et d'un microviseur grand angle.  
Poignée en inox brossé.

### **2.6.5. - Portes de placards**

Sans objet.

**2.6.6. - Portes des locaux de rangement**

Dito 2.6.2.

**2.6.7. - Moulures et habillages**

Suivant nécessité.

**2.6.8. - Trappe de visite**

Sans Objet.

**2.6.9. - Butées de portes**

Butées de portes dans toutes les pièces, selon nécessité.

**2.7. - SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

**2.7.1. - Garde-corps**

Pour les balcons, terrasses, suivant plans de façade de l'Architecte : garde-corps à tasseaux bois horizontaux et garde corps métallique à barreaudage vertical au dernier niveau.

**2.7.2. - Grilles de protection des baies**

Sans objet.

**2.7.3. - Ouvrages divers**

Séparatifs de balcons et terrasses contigus en verre feuilleté suivant plans.

**2.8. - PEINTURES, PAPIER, TENTURES**

**2.8.1. - Peintures extérieures et vernis**

2.8.1.1. - Sur menuiseries

Sans objet.

2.8.1.2. - Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3. - Sur ouvrages serrurerie

Sans objet.

2.8.1.4. - Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous face et rive des balcons

Sans objet.

2.8.1.5. - Sur lisses et garde-corps des balcons en bois exotique éventuels

Sans objet.

**2.8.2. - Peintures intérieures**

2.8.2.1. - Sur menuiseries

Après préparation, application de deux couches d'une peinture satinée.

2.8.2.2. - Sur murs et cloisons

Application d'un enduit lisse et d'une peinture blanche.

2.8.2.3. - Sur plafonds

Application d'un enduit lisse et d'une peinture blanche.

2.8.2.4. - Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Application de deux couches de peinture acrylique satinée blanche.

**2.8.3. - Papiers peints sur murs**

2.8.3.1. - Sur murs

Sans objet.

2.8.3.2. - Sur plafonds

Sans objet.

**2.8.4. - Tentures** (tissus, toiles plastifiées, etc.)

2.8.4.1. - Sur murs  
Sans objet.

2.8.4.2. - Sur plafonds  
Sans objet.

**2.9. - EQUIPEMENTS INTERIEURS**

**2.9.1. - Equipements ménagers**

2.9.1.1. - Bloc évier – robinetterie  
Évier inox posé sur meuble en mélaminé 2 portes avec tablette intérieure.  
Robinetterie avec mitigeur chromé à disque céramique

2.9.1.2. - Appareils et mobilier  
Sans objet.

2.9.1.3. - Evacuation des déchets  
Sans objet.

2.9.1.4. - Armoire sèche-linge  
Sans objet.

**2.9.2. - Equipements sanitaires et plomberie**

2.9.2.1. - Distribution eau froide  
Colonnes montantes, disposées dans les gaines techniques avec manchette en attente pour pose de compteurs individuels. Distribution encastrée dans les dalles sous fourreau en tube cuivre ou polyéthylène réticulé. Raccordement des appareils en cuivre apparent.

2.9.2.2. - Distribution eau chaude collective et comptage  
Colonnes montantes, disposées dans les gaines techniques avec manchette en attente pour pose de compteurs individuels. Distribution encastrée dans les dalles sous fourreau en tube cuivre ou polyéthylène réticulé. Raccordement des appareils en cuivre apparent.  
Production collective assurée par une sous-station (échangeur) raccordées sur le réseau de chaleur urbain.

2.9.2.3. - Production et distribution d'eau chaude individuelle  
Sans objet

2.9.2.4. - Evacuations  
Réalisées par tuyaux PVC en apparent, jusqu'aux chutes verticales situées dans les gaines techniques.

2.9.2.5. - Distribution gaz  
Sans objet

2.9.2.6. - Branchements en attente  
Attentes pour machines à laver, à raison de une pour les T2 et T2bis et 2 à partir du T3 comprenant : robinet d'arrêt sur l'eau froide et attente avec siphon PVC sur l'évacuation

2.9.2.7. - Appareils sanitaires  
- Salle de bain (selon plans) :  
Sans objet

- Salle d'eau (selon plans) : Bac à douche blanc avec douchette installée sur barre de douche réglable.

- WC : En grès émaillé blanc, équipé d'un abattant double du même ton avec mécanisme silencieux et économiseur d'eau.

2.9.2.8. - Robinetterie  
Mitigeur chromé à disque céramique

2.9.2.9. - Accessoires divers  
Sans objet

**2.9.3. - Equipements électriques conformes à la NFC 15100**

2.9.3.1. - Type d'installation

Alimentation des appareils par canalisations électriques encastrées dans la structure et les cloisons

L'appareillage sera de type ESPACE (Arnould) ou équivalent et sera encastré. Les plafonniers ou appliques seront livrés avec un socle DCL et équipés d'une ampoule basse consommation.

Un tableau d'abonné

2.9.3.2. - Puissance à desservir

Logements  $35 \leq S \leq 100$  - 9KVA

2.9.3.3. - Équipement de chaque pièce

- Séjour

1 point lumineux.

Prises de courant 10/16A selon norme NFC 15100, soit 5 au minimum.

1 prise T.V.

1 prise téléphone

- Chambre principale

1 point lumineux simple allumage

3 prises de courant 10/16 A.

1 prise T.V.

1 prise téléphone.

- Autres chambres

1 point lumineux simple allumage

3 prises de courant 10/16 A.

1 prise téléphone.

- Cuisine

1 point lumineux simple allumage et une réglette lumineuse au-dessus de l'évier

6 prises de courant 10/16 A (dont 4 positionnées à 1,20 m de hauteur)

3 prises de courant spécialisées à définir

1 sortie de câble 32 A (Cuisinière, plaque).

1 prise téléphone

- Salles de bains

1 point lumineux simple allumage en plafond et une réglette au-dessus du lavabo

1 prise de courant 10/16 A positionnée en hauteur, dite « prise rasoir ».

- W.C.

1 point lumineux simple allumage

- Dégagement

1 point lumineux en va-et-vient

1 prise de courant 10/16A.

- Balcon ou terrasse de l'immeuble (concerne uniquement pour les logements du RDC et les duplex)

1 prise de courant étanche

1 point lumineux simple allumage

- Divers et cellier



2 prises de courant 20 A (lave-linge et sèche-linge) dans cellier, salle de bain ou cuisine suivant le cas. 1 point lumineux simple allumage dans le cellier.

1 vidéophone à l'entrée de chaque appartement, relié directement au hall d'entrée de la résidence ainsi qu'une commande d'ouverture de porte d'immeuble.

2.9.3.4. - Sonnerie des portes palières

Sonnerie dans l'entrée de chaque appartement commandée par bouton poussoir porte étiquette disposé sur le palier des logements.

**2.9.4. - Chauffage - Cheminées - Ventilation**

2.9.4.1. - Type d'installation

Production collective assurée par une sous-station (échangeur) raccordé sur le réseau de chaleur urbain.

Puissance selon étude du technicien.

Thermostat d'ambiance avec programmation horaire, positionné dans le séjour

2.9.4.2. - Températures garanties dans les pièces :

Salle de bain et salle d'eau : 20°C

Autres pièces de vie : 19°C

2.9.4.3. - Appareils d'émission de chaleur

Radiateur acier à eau chaude

Sèche-serviette à eau chaude dans salle d'eau.

2.9.4.4. - Conduits de fumée

Sans objet

2.9.4.5. - Conduits et prises de ventilation

Extraction d'air dans cuisine, salle d'eau, WC et cellier. Ces bouches seront raccordées aux gaines collectives de ventilation mécanique.

2.9.4.6. - Conduits et prises d'air frais

Arrivée d'air frais par bouches hygroréglables situées au niveau des châssis.

La nature, le nombre des bouches hygroréglables et leur débit devront satisfaire à la réglementation en vigueur.

**2.9.5. - Équipement intérieur des placards et pièces de rangement**

2.9.5.1. - Placards

Sans objet.

2.9.5.2. - Pièces de rangement

Sans objet.

**2.9.6. - Équipement des télécommunications**

2.9.6.1. - Radio TV

Nombre et implantations des prises suivant article 2.9.3.3

Raccordement sur l'antenne collective.

2.9.6.2. - Téléphone

Nombre et implantations des prises suivant article 2.9.3.3

2.9.6.3. - Commande d'ouverture de la porte principale de l'immeuble

Portier électronique du type vidéophone comprenant un moniteur vidéo et un combiné dans l'entrée de chaque logement reliés au tableau d'appel situé dans l'entrée. Commande d'ouverture de la porte du hall à partir d'un combiné. Platine rue équipé de vidéophone.

Contrôle d'accès par badge Vigik.

**2.9.7. - Autres équipements**

Sans objet.

## 3 - ANNEXES PRIVATIVES

### 3.1. - CAVES, LOCAUX VELO

Sans objet

### 3.2. - BOX ET PARKINGS COUVERTS

#### 3.2.1. - Murs ou cloisons

Murs en béton ou parpaing.

#### 3.2.2. - Plafonds

Plafonds en béton.

#### 3.2.3. - Sols

Sol en béton surfacé.

Délimitation des emplacements par bandes peintes.

Numérotation des places par peinture au pochoir.

#### 3.2.4. - Portes d'accès

Porte d'accès au sous-sol, basculante suivant plan architecte, à ouverture radio commandée par radio commande individuelle.

#### 3.2.5. - Ventilation naturelle

Ventilation haute naturelle par ouvertures dans murs extérieurs.

Ventilation basse par barreaudage de la porte de parking, ou par gaine ou grille dans murs extérieurs.

#### 3.2.6. - Équipement électrique

Éclairage des circulations par détecteur de présence.

### 3.3. - PARKINGS EXTERIEURS

#### 3.3.1. - Sols

Sans objet.

#### 3.3.2. - Délimitation au sol

Sans objet.

#### 3.3.3. - Système de repérage

Sans objet.

#### 3.3.4. - Système commandant l'accès

Sans objet.

## 4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

### 4.1. - HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

Conformément au choix des couleurs et matériaux, défini par l'Architecte, le hall d'entrée sera réalisé comme suit :

#### 4.1.1. - Sols

Les sols recevront un revêtement en dalle de grès cérame.

#### 4.1.2. - Parois

Les murs recevront une peinture mate.

Un miroir argent sera posé (emplacement défini par l'Architecte).

#### 4.1.3. - Plafonds

Le plafond recevra une peinture blanche ou plafond acoustique par lames bois.

#### 4.1.4. - Eléments de décoration

Habillage bois en parois et plafond suivant emplacement Architecte.

#### 4.1.5. - Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble

Les portes d'accès des immeubles seront réalisées en acier laqué.

Un vidéophone à l'entrée de chaque appartement sera relié directement à l'entrée de l'immeuble.

#### 4.1.6. - Boîtes aux lettres et à paquets

Les boîtes aux lettres normalisées seront installées dans l'entrée.

#### 4.1.7. - Tableau d'affichage

Un tableau d'affichage sera prévu à proximité de l'ensemble des boîtes aux lettres.

#### 4.1.8. - Chauffage

Néant

#### 4.1.9. - Equipement électrique

L'éclairage se fera par des appareils décoratifs suspendus au plafond ou appliques murales, commandés par détecteurs de présence.

### 4.2. - CIRCULATIONS DU REZ DE CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ETAGE

#### 4.2.1. - Sols des circulations

Les sols seront revêtus d'un revêtement pvc type Tapiflex Essential 3 de chez Tarkett ou équivalent, ou éventuellement un revêtement de sol textile en dalles gamme Stratos de chez Desso ou équivalent.

#### 4.2.2. - Murs

Les murs recevront une peinture satinée.

#### 4.2.3. - Plafonds

Les plafonds seront traités en acoustique et suspendus.

#### 4.2.4. - Eléments de décoration

Sans objet.

#### 4.2.5. - Chauffage

Néant

#### 4.2.6. - Portes

Portes à âme pleine dans huisserie métallique ou bois. Finition peinte.

Quincaillerie finition aluminium anodisé teinte naturelle.

Façades de gaines techniques en aggloméré avec bâti sapin. Finition peinte.

#### 4.2.7. - Equipement électrique

L'éclairage se fera par des appareils décoratifs suspendus au plafond ou appliques murales, commandés par détecteurs de présence. Prises de courant pour l'entretien positionnées dans les gaines services généraux.

#### **4.3. - CIRCULATIONS DES SOUS-SOLS**

##### **4.3.1. - Sol**

Sol en béton dans les circulations piétonnes.

##### **4.3.2. - Murs**

Murs en béton ou parpaings.

##### **4.3.3. - Plafonds**

Plafonds en béton.

##### **4.3.4. - Portes d'accès**

Portes bois à âme pleine dans huisserie métallique ou bois.  
Quincaillerie finition aluminium anodisé teinte naturelle.

##### **4.3.5. - Rampe d'accès pour véhicules**

Rampe en béton.

##### **4.3.6. - Equipement électrique**

L'éclairage se fera par des appliques commandées par détecteurs de présence.  
Éclairage de secours suivant réglementation en vigueur.

#### **4.4. - CAGE D'ESCALIERS**

##### **4.4.1. - Sols des paliers**

Les sols seront revêtus d'une peinture.

##### **4.4.2. - Murs**

Les murs et autres surfaces recevront une peinture.

##### **4.4.3. - Plafonds**

Les plafonds seront traités par une peinture.

##### **4.4.4. - Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde corps, sous face de la pailasse**

Les sols seront revêtus d'une peinture.

##### **4.4.5. - Chauffage, ventilation**

Néant.

##### **4.4.6. - Eclairage**

L'éclairage se fera par des appliques commandées par détecteurs de présence.

#### **4.5. - LOCAUX COMMUNS**

##### **4.5.1. - Garages à bicyclettes**

###### **4.5.1.1. - Sols**

Dalle en béton finition surfacée.

###### **4.5.1.2. - Murs et plafonds**

Maçonnerie de parpaing ou béton, plafonds béton.

###### **4.5.1.3. - Menuiseries**

Porte métallique. Finition par peinture.  
Fermeture par serrure de sûreté.

###### **4.5.1.4. - Ventilation**

Sans objet

- 4.5.1.5. - Equipement électrique  
Alimentation en canalisations encastrées ou en applique suivant les localisations  
Éclairage par applique fluo ou hublot

**4.5.2. - Buanderie collective**

Sans objet.

**4.5.3. - Séchoirs collectifs**

Sans objet.

**4.5.4. - Locaux d'entretien**

4.7.1.1. - Sols

Dalle en béton finition carrelage.

4.7.1.2. - Murs et plafonds

Maçonnerie de parpaing ou béton, plafonds béton, finition peinte.

4.7.1.3. - Menuiseries

Porte bois dans huisserie métallique. Finition par peinture.

Fermeture par serrure de sûreté.

4.7.1.4. - Equipement électrique

Alimentation en canalisations encastrées ou en applique suivant les localisations

Eclairage par hublots rond ou applique fluo

4.7.1.5. - Equipement de plomberie

WC en grès émaillé blanc, vidoir avec robinet raccordé sur la production d'eau chaude.

**4.5.5. - Locaux sanitaires**

Sans objet.

**4.6. - LOCAUX SOCIAUX** Sans objet.

**4.7. - LOCAUX TECHNIQUES**

**4.7.1. - Local de stockage des ordures ménagères**

**4.7.2. - Chaufferie**

Sans objet.

**4.7.3. - Sous-station chauffage**

Réalisé selon le cahier des charges du concessionnaire.

**4.7.4. - Local surpresseur**

Sans objet.

**4.7.5. - Local transformateur EDF**

Sans objet.

**4.7.6. - Local machinerie ascenseur**

Sans objet.

**4.7.7. - Locaux ventilation mécanique**

Sans objet.

**4.8. - CONCIERGERIE** Sans objet.

## **5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE**

### **5.1. - ASCENSEUR**

#### **5.1.1. - Installation**

Les appareils desservent tous les niveaux.

#### **5.1.2. - Equipement et décoration**

Éclairage par vasque fluorescente dans plafonnier inox poli, miroir, main courante, plinthes, parois finition inox brossé dans la gamme du fabricant, la décoration intérieure sera sélectionnée par l'Architecte.

Revêtement de sol caoutchouc noir

Portes palières : finition par peinture à tous les niveaux desservis, inox au sous-sol.

Alarme par téléphone intérieur relié au centre de dépannage de l'installateur.

### **5.2. - CHAUFFAGE - EAU CHAUDE**

Alimentation en eau chaude et chauffage collectif par colonnes montantes en gaines, avec manchettes en attente pour comptage

### **5.3. - TELECOMMUNICATIONS**

#### **5.3.1. - Téléphone**

Fourreaux et distribution verticale cuivre et fibre optique dans les gaines palières. Liaison avec chaque logement jusqu'aux joncteurs pour le cuivre et jusqu'au tableau pour la fibre. Raccordement par les Services France Télécom sur le réseau public.

#### **5.3.2. - Antenne TV et radio**

Antenne collective, réception TNT.

### **5.4. - RECEPTION ET STOCKAGE DES ORDURES MENAGERES**

Sans objet.

### **5.5. - VENTILATION MECANIQUE**

Ventilation mécanique des logements pour extraction dans les pièces humides.

Extracteur collectif disposé au dernier niveau de chaque bâtiment raccordé aux gaines verticales desservant les logements. Rejet d'air sur extérieur par sortie en toiture.

### **5.6. - ALIMENTATION EN EAU**

#### **5.6.1. - Comptages généraux**

Sans objet : comptages posés par le concessionnaire.

#### **5.6.2. - Surpresseur, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau**

Sans objet.

#### **5.6.3. - Colonnes montantes**

Depuis le départ général, distributions horizontales jusqu'au pied des colonnes montantes.

Colonnes montantes dans les gaines pour alimentation des logements en eau froide.

#### **5.6.4. - Branchements particuliers**

Pose des comptages par le concessionnaire.

### **5.7. - ALIMENTATION GAZ**

Néant.

## **5.8. – ALIMENTATION ELECTRIQUE**

### **5.8.1. - Comptage des services généraux**

En gaine palière.

### **5.8.2. - Colonnes montantes**

En gaines palières.

### **5.8.3. - Branchement et comptages particuliers**

Compteurs individuels en gaines palières et disjoncteurs d'abonnés suivant norme EDF dans les entrées d'appartements dans un tableau d'abonné.

## **6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE**

### **6.1. - VOIRIE**

Sans objet.

### **6.2. - CIRCULATION DES PIETONS**

#### **6.2.1. - Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours**

Cheminement (marches et rampes d'accès) en béton balayé.

### **6.3. - ESPACES VERTS**

#### **6.3.1. - Aires de repos**

Sans objet.

#### **6.3.2. - Plantations d'arbres - arbustes - fleurs**

Aménagement des espaces verts par plantation d'arbres, d'arbustes et fleurs, conformément au projet architectural.

#### **6.3.3. - Engazonnement**

Les espaces verts non couverts de végétation arbustive seront engazonnés après apport de terre végétale.

#### **6.3.4. - Arrosage**

Néant.

#### **6.3.5. - Bassins décoratifs**

Sans objet.

#### **6.3.6. - Chemins de promenade**

Raccordés aux voies de desserte, en béton balayé.

### **6.4. - AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Sans objet.

### **6.5. - ECLAIRAGE EXTERIEUR**

#### **6.5.1. - Signalisation de l'entrée de l'immeuble**

La signalisation se fera par foyer lumineux, en quantité suffisante pour assurer la sécurité des personnes.

#### **6.5.2. - Eclairage des voiries - espaces verts, jeux et autres**

Sans objet

## **6.6. - CLOTURES**

### **6.6.1. - Sur rue**

Clôture métallique à mailles carrées.

### **6.6.2. - Avec propriétés voisines**

Sans objet.

## **6.7. - RESEAUX DIVERS**

### **6.7.1. - Eau**

Alimentation en eau potable et mise en œuvre selon les indications des services techniques de la communauté urbaine. Branchement réalisé par la compagnie distributive des eaux.

### **6.7.2. - Gaz**

Sans objet.

### **6.7.3. - Electricité**

Le branchement est réalisé par ERDF à partir du réseau de distribution publique.

### **6.7.4. - Poste d'incendie, extincteurs**

Extincteurs, bacs à sable et plans d'évacuation mis en place conformément à la réglementation.

### **6.7.5. - Egouts**

**Assainissement des eaux usées et eaux vannes :** suivant les règles de constructions et indications des services techniques de Nantes métropole. Raccordement au réseau public

### **6.7.6. - Epuration des eaux**

Sans objet.

### **6.7.7. - Télécommunication**

Raccordement suivant les règles en vigueur et consultation des services intéressés.

### **6.7.8. - Drainage du terrain**

Sans objet

### **6.7.9. - Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux**

**Assainissement des eaux pluviales :** suivant les règles de constructions et indications des services techniques de Nantes Métropole.

#### *Nota :*

*Le Maître d'Ouvrage se réserve tout droit de modifier certaines prestations suite à d'éventuelles disparitions de fabrication ou de fournisseurs, ou par nécessités techniques, ceci relevant donc de forces majeures. Les matériaux sont cités dans le présent descriptif pour en définir le genre ou la qualité.*

*Ils pourront être modifiés et remplacés par des matériaux de genre ou qualité analogue.*

Le Réserveant,

Le Réserveataire,